



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2019 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.



30 juin 2019 - Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel.....	3
Gestion du bilan de la Banque	3
Actif.....	4
Passif.....	6
Gestion des capitaux propres	7
Résultat des opérations.....	8
Produits.....	9
Charges.....	10
Autres éléments du résultat global (perte)	12
Excédent destiné au receveur général du Canada.....	13
Perspectives.....	14
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel	14
Conseil de direction et Conseil d'administration.....	14
Fonctionnement et programmes.....	14
Analyse des risques	15
États financiers intermédiaires résumés	16

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Selon la [Loi sur la Banque du Canada](#), le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses activités et de ses opérations.

Le présent rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les directives données dans la [Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État](#) publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 19 août 2019 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2018. Le rapport annuel comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2018 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans ce rapport trimestriel.

Gestion du bilan de la Banque

État de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2018
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	17,3	17,0	21,2
Prêts et créances	10 226,8	10 676,1	7 881,0
Placements	105 599,1	104 527,8	103 899,8
Immobilisations	701,6	644,3	612,7
Autres éléments d'actif	43,1	189,7	205,9
Total de l'actif	116 587,9	116 054,9	112 620,6
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	90 373,5	90 193,1	86 063,6
Dépôts	25 115,2	24 806,2	25 401,1
Autres éléments de passif	570,4	530,3	638,5
Capitaux propres	528,8	525,3	517,4
Total du passif et des capitaux propres	116 587,9	116 054,9	112 620,6

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. L'émission de billets de banque crée un passif pour l'institution, le plus important de son bilan. Les dépôts du gouvernement du Canada, y compris ceux qui concourent au plan de liquidité prudentielle de l'État, représentent le second poste du passif de la Banque. Pour compenser ces passifs, cette dernière investit le produit de l'émission des billets et les dépôts principalement dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle.

La Banque effectue aussi des opérations sur les marchés financiers avec des institutions financières admissibles, afin de réaliser les objectifs en matière de politique monétaire et de soutenir le bon fonctionnement des marchés financiers canadiens. Il s'agit habituellement d'opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente ou de vente de titres dans le cadre de conventions de rachat qui permettent à la Banque d'injecter ou de retirer des liquidités en acquérant ou en vendant des actifs financiers. En outre, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre

de conventions de revente pour contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque.

La Banque gère son bilan de façon à soutenir l'exécution de ses grandes fonctions. Les flux de trésorerie ne constituent pas une priorité de son cadre de gestion financière.

Le portefeuille de placements de l'institution reflète d'une manière générale la structure de l'encours de la dette intérieure nominale du gouvernement fédéral. Le bilan de la Banque constitue donc un facteur neutre dans les activités relatives à la gestion de la dette et à la planification budgétaire du gouvernement, et l'incidence des achats de la Banque sur les prix du marché s'en trouve réduite.

Actif

Sommaire des éléments d'actif

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	Écart	
			\$	%
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	17,3	17,0	0,3	2
Prêts et créances	10 226,8	10 676,1	(449,3)	(4)
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	25 991,2	24 217,8	1 773,4	7
Obligations hypothécaires du Canada	511,8	251,3	260,5	104
Obligations du gouvernement du Canada	78 659,3	79 625,4	(966,1)	(1)
Autres placements	436,8	433,3	3,5	1
	105 599,1	104 527,8	1 071,3	1
Immobilisations*	701,6	644,3	57,3	9
Autres éléments d'actif	43,1	189,7	(146,6)	(77)
Total de l'actif	116 587,9	116 054,9	533,0	0

* Comprend les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués.

Le total de l'actif de la Banque a légèrement augmenté au premier semestre de 2019, pour s'établir à 116 587,9 millions de dollars au 30 juin 2019. Cette légère augmentation tient à l'accroissement des dépôts et à l'incidence des fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque¹ sur le portefeuille d'actifs financiers de la Banque, comme il est indiqué ci-dessus.

Les prêts et créances se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente totalisant 10 217,9 millions de dollars au 30 juin 2019 (10 673,0 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis temporairement sur le marché des pensions, sont conformes au [cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés financiers et l'octroi de liquidités](#). Ces opérations sont

exécutées principalement pour gérer le bilan de la Banque et favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens. Après une hausse à la fin de 2018 pour contrebalancer la forte demande saisonnière de billets de banque, l'encours de ce type d'opérations avait quelque peu diminué au 30 juin 2019.

Les placements de la Banque ont augmenté de 1 % pour se chiffrer à 105 599,1 millions de dollars au 30 juin 2019. Cette augmentation est attribuable aux variations suivantes dans le portefeuille de placements de l'institution :

- La valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada s'est accrue de 7 % pour atteindre 25 991,2 millions de dollars au 30 juin 2019. Les achats de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque².

¹ Généralement, la demande de billets de banque affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances.

² Conformément à la section 5.1 de l'[Énoncé de la politique régissant l'acquisition et la gestion des actifs financiers pour les besoins du bilan de la Banque du Canada](#), les achats de bons du Trésor et obligations du gouvernement du Canada sont effectués sur une base non concurrentielle et structurés de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres de dette canadiens émis par l'État.

- La valeur des Obligations hypothécaires du Canada a progressé de 104 % pour s'établir à 511,8 millions de dollars au 30 juin 2019. Les achats de ces obligations sont réalisés sur le marché primaire sur une base non concurrentielle. Les Obligations hypothécaires du Canada visent à procurer à la Banque une plus grande latitude dans le choix des actifs de grande qualité qu'elle peut acheter pour contrebalancer la croissance soutenue du volume de billets de banque en circulation.
- La valeur des obligations du gouvernement du Canada a baissé de 1 % pour s'établir à 78 659,3 millions de dollars au 30 juin 2019. Cette baisse est imputable avant tout aux réductions antérieures du montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'achète la Banque aux adjudications³ ainsi qu'aux fluctuations des titres de dette émis par l'État².

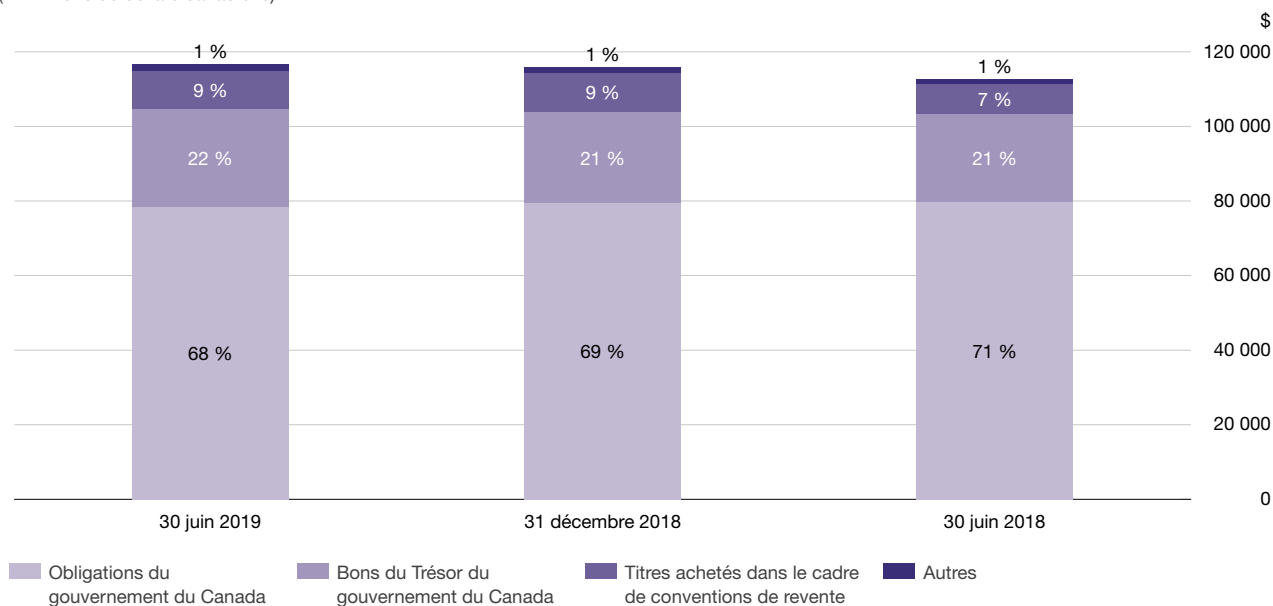
Les immobilisations ont augmenté de 9 % pour se chiffrer à 701,6 millions de dollars au 30 juin 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'adoption de la nouvelle norme sur les contrats de location, la Norme internationale d'information financière 16 *Contrats de location* (IFRS 16), le 1^{er} janvier 2019. Comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états

financiers intermédiaires résumés, l'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués de 54,4 millions de dollars au bilan de la Banque. Le reste de l'augmentation tient aux investissements soutenus dans les projets en matière de résilience prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, y compris les programmes de cybersécurité et d'amélioration de la reprise des activités.

Les autres éléments d'actif ont reculé de 77 % pour s'établir à 43,1 millions de dollars au 30 juin 2019. Ce recul enregistré au premier semestre de l'exercice s'explique surtout par la conversion de l'actif net au titre des prestations définies du Régime de pension de la Banque du Canada (le régime de pension agréé de la Banque du Canada) en passif net au titre des prestations définies au deuxième trimestre de 2019. Ce nouveau passif a été comptabilisé dans les autres éléments de passif. La conversion de l'actif en passif découle essentiellement de la baisse de 100 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies connexe depuis le 31 décembre 2018. On trouvera plus d'information à ce sujet à la section Autres éléments de passif ci-après.

Profil de l'actif

(En millions de dollars canadiens)



³ Le montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'achète la Banque aux adjudications est passé de 20 à 13 % entre octobre 2015 et décembre 2017, et n'a pas changé depuis.

Passif

Sommaire des éléments de passif

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	Écart	
			\$	%
Billets de banque en circulation	90 373,5	90 193,1	180,4	0
Dépôts				
Gouvernement du Canada	22 235,8	21 725,6	510,2	2
Membres de Paiements Canada	249,6	250,5	(0,9)	0
Autres dépôts	2 629,8	2 830,1	(200,3)	(7)
	25 115,2	24 806,2	309,0	1
Autres éléments de passif	570,4	530,3	40,1	8
Total du passif	116 059,1	115 529,6	529,5	0

Le total du passif de la Banque a légèrement augmenté depuis le 31 décembre 2018 et s'élève à 116 059,1 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépôts et du volume de billets de banque en circulation.

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente toujours environ 78 % du total du passif de la Banque (78 % au 31 décembre 2018). La valeur des billets en circulation a progressé un peu pour s'établir à 90 373,5 millions de dollars au 30 juin 2019, une progression qui tient surtout aux variations saisonnières de la demande de billets¹.

Les dépôts représentent le deuxième passif en importance. Leur valeur s'est accrue de 1 % pour atteindre 25 115,2 millions de dollars au 30 juin 2019 par suite des changements suivants :

- La partie des dépôts du gouvernement du Canada correspondant au solde de fonctionnement a augmenté pour se chiffrer à 2 235,8 millions de dollars au 30 juin 2019 (1 725,6 millions de dollars au 31 décembre 2018). Ce solde varie en fonction des besoins de trésorerie du gouvernement. L'autre partie des dépôts consiste en une somme de 20 000,0 millions de dollars détenue pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement⁴, qui est restée inchangée.

- Les autres dépôts ont reculé de 7 % pour s'établir à 2 629,8 millions de dollars au 30 juin 2019. Ils comprennent les dépôts de banques centrales et d'institutions financières, sur lesquels la Banque n'exerce pas de contrôle, ainsi que les soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente.

Les autres éléments de passif se composent principalement de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel de la Banque. Ces éléments de passif ont progressé de 8 % pour atteindre 570,4 millions de dollars au 30 juin 2019, en raison surtout des changements suivants :

- Le passif au titre des régimes à prestations définies de la Banque comprend le passif du Régime de pension de la Banque du Canada, du Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés. Ce passif a augmenté de 104,1 millions de dollars (ou 46 %) pour s'établir à 331,2 millions de dollars au 30 juin 2019 (227,1 millions de dollars au 31 décembre 2018), une augmentation qui tient surtout à la baisse des taux d'actualisation⁵ utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies. Comme il est indiqué à la section Actif ci-dessus, l'actif net au titre des prestations définies du Régime de pension

⁴ Le gouvernement du Canada détient des actifs financiers liquides dans diverses institutions financières, dont la Banque du Canada, afin de maintenir sa capacité d'effectuer ses paiements dans les situations où l'accès normal aux marchés de financement est perturbé ou retardé et de soutenir la confiance des investisseurs dans les titres de dette qu'il émet.

⁵ La partie du passif net au titre des prestations définies correspondant à l'obligation au titre des prestations définies est évaluée, pour chaque régime à prestations définies, au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Ces taux se situaient entre 2,7 et 3,1 % au 30 juin 2019, et entre 3,5 et 4,0 % au 31 décembre 2018. Plus les taux d'actualisation sont bas, plus les obligations au titre des prestations définies connexes sont élevées. Pour plus d'information, voir la note 10 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

de la Banque du Canada est devenu un passif net au titre des prestations définies au deuxième trimestre de 2019 en raison de cette baisse des taux d'actualisation.

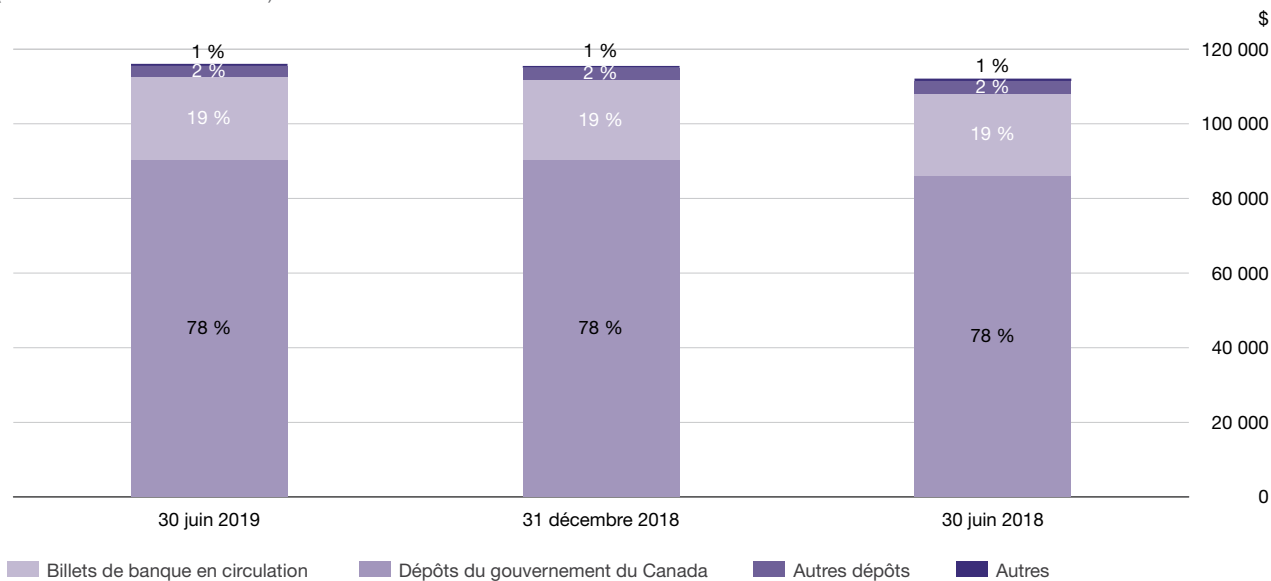
- L'excédent à verser au receveur général du Canada se chiffrait à 122,3 millions de dollars au 30 juin 2019 (225,9 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les variations de l'excédent à verser au receveur général du Canada sont attribuables au résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées à ses réserves, ainsi qu'à l'échéancier des versements au receveur général. Au cours du premier semestre de

2019, la Banque a versé une somme de 525,9 millions de dollars, dont 300,0 millions de dollars au deuxième trimestre (479,2 millions de dollars au premier semestre de 2018, dont 275,0 millions de dollars au deuxième trimestre).

- À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1^{er} janvier 2019, la Banque a comptabilisé des obligations locatives totalisant 52,7 millions de dollars, comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires résumés. Le solde des obligations locatives s'élevait à 51,5 millions de dollars au 30 juin 2019 (néant au 31 décembre 2018).

Profil du passif

(En millions de dollars canadiens)



Gestion des capitaux propres

Sommaire des capitaux propres

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	Écart	
			\$	%
Capital social	5,0	5,0	-	-
Réserve légale	25,0	25,0	-	-
Réserve spéciale	100,0	100,0	-	-
Réserve de réévaluation des placements	398,8	395,3	3,5	1
Résultats non distribués	-	-	-	-
Total des capitaux propres	528,8	525,3	3,5	1

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5,0 millions de dollars et d'une réserve légale de 25,0 millions de dollars. La Banque compte aussi une réserve spéciale

de 100,0 millions de dollars destinée à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements.

La Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base parce que son bilan n'est pas exposé à des risques importants, comme il est mentionné à la [Note 7](#) afférente aux états financiers qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2018. Il convient de souligner que les réserves de change du Canada ne sont pas détenues par la banque centrale, comme c'est le cas dans d'autres pays⁶.

Le portefeuille d'actifs de la Banque est exposé à un risque de crédit faible, car il consiste surtout en des bons du Trésor et obligations du gouvernement du Canada et en des Obligations hypothécaires du Canada, soit des titres entièrement garantis par le gouvernement. Ces titres sont acquis dans le but d'être détenus jusqu'à leur échéance; ils ne sont pas assujettis à la comptabilité à la juste valeur puisqu'ils sont évalués au coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que les avances et les

conventions de rachat, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur la qualité des actifs détenus en garantie).

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve de réévaluation des placements, qui représente les gains non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Les variations de la juste valeur de ce placement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et les gains nets cumulatifs non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur sont accumulés dans la réserve de réévaluation des placements comme élément des capitaux propres. Cette réserve totalisait 398,8 millions de dollars au 30 juin 2019.

Résultat des opérations

Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2019	2018	2017
Total des produits	466,8	405,4	368,8
Total des charges	(143,7)	(136,0)	(126,3)
Résultat net	323,1	269,4	242,5
Autres éléments du résultat global (perte)	(132,2)	68,3	(103,8)
Résultat global	190,9	337,7	138,7

Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2019	2018	2017
Total des produits	925,6	792,5	738,6
Total des charges	(270,1)	(267,1)	(237,0)
Résultat net	655,5	525,4	501,6
Autres éléments du résultat global (perte)	(229,7)	111,9	(83,2)
Résultat global	425,8	637,3	418,4

⁶ Le Compte du fonds des changes du gouvernement fédéral est le principal compte de dépôt des réserves officielles de liquidités internationales du Canada et il est inscrit dans les Comptes publics.

Produits

Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2019	2018	Écart	
			\$	%
Produits d'intérêts				
Placements	517,8	453,8	64,0	14
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	44,7	27,2	17,5	64
Autres	0,2	0,1	0,1	100
	562,7	481,1	81,6	17
Charges d'intérêts	(101,8)	(82,0)	19,8	24
Produits d'intérêts nets	460,9	399,1	61,8	15
Dividendes	4,2	4,2	-	-
Autres produits	1,7	2,1	(0,4)	(19)
Total des produits	466,8	405,4	61,4	15

Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2019	2018	Écart	
			\$	%
Produits d'intérêts				
Placements	1 034,5	889,7	144,8	16
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	87,7	52,7	35,0	66
Autres	0,4	0,2	0,2	100
	1 122,6	942,6	180,0	19
Charges d'intérêts	(204,6)	(158,6)	46,0	29
Produits d'intérêts nets	918,0	784,0	134,0	17
Dividendes	4,2	4,2	-	-
Autres produits	3,4	4,3	(0,9)	(21)
Total des produits	925,6	792,5	133,1	17

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2019 s'est élevé à 466,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 61,4 millions de dollars (ou 15 %) comparativement à la même période en 2018. Depuis le début de l'exercice, le total des produits s'est établi à 925,6 millions de dollars, soit une augmentation de 133,1 millions de dollars (ou 17 %) par rapport à la période correspondante en 2018.

Les produits de la Banque sont principalement tributaires des conditions courantes du marché et de leur incidence sur les actifs et passifs portant intérêt qui figurent au bilan de l'institution. Les taux du marché s'appliquant aux actifs et passifs portant intérêt dans lesquels la Banque investit et qu'elle utilise ont été plus élevés au deuxième trimestre de 2019 qu'au deuxième

trimestre de l'exercice précédent, ce qui rehausse le profil de rendement du portefeuille de placements de la Banque à mesure que les instruments plus anciens affichant de plus faibles rendements arrivent à échéance et qu'ils sont remplacés par des instruments plus récents procurant des rendements plus élevés. Cet accroissement des taux fait également augmenter les intérêts que la Banque verse sur les dépôts.

L'ampleur des effets de l'évolution des taux du marché dépend de la durée moyenne restante jusqu'à l'échéance d'un groupe d'instruments, ceux dont la durée est plus longue réagissant plus lentement. La preuve : les effets des changements de taux du marché se font sentir beaucoup plus rapidement sur les dépôts détenus par la Banque et les titres achetés dans le

cadre de conventions de revente que sur le portefeuille de placements de la Banque, lequel est composé principalement d'obligations du gouvernement du Canada qui ont une échéance moyenne de six ans.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage ». Ces produits d'intérêts fournissent à la Banque une source stable de financement de ses opérations, ce qui lui assure une indépendance d'action tout en lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités.

L'essentiel des produits d'intérêts de la Banque provient des intérêts sur son portefeuille de titres du gouvernement du Canada. Au deuxième trimestre de 2019, les produits d'intérêts de la Banque se sont établis à 517,8 millions de dollars, soit 64 millions de dollars (ou 14 %) de plus qu'à la même période en 2018. Depuis le début de l'exercice, les intérêts sur les bons du Trésor et les obligations se sont chiffrés à 1 034,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 144,8 millions de dollars (ou 16 %) attribuable surtout à la hausse des rendements des obligations et des bons du Trésor nouvellement acquis.

Au deuxième trimestre de 2019, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ont atteint 44,7 millions de dollars, en hausse de

17,5 millions de dollars (ou 64 %) par rapport à la même période en 2018. Depuis le début de l'exercice, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente se sont élevés à 87,7 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 35,0 millions de dollars (ou 66 %). L'augmentation résulte principalement de la progression globale des rendements, à laquelle s'ajoute une hausse de la moyenne des placements détenus pendant le deuxième trimestre.

Les produits sont présentés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts que détient la Banque pour le compte du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières, qui ont totalisé 101,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. Il s'agit d'une progression de 19,8 millions de dollars (ou 24 %) par rapport à la période correspondante en 2018. Depuis le début de l'exercice, les intérêts versés sur les dépôts se sont chiffrés à 204,6 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 46,0 millions de dollars (ou 29 %).

Les produits que tire la Banque d'autres sources se sont établis à 5,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (6,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018) et à 7,6 millions de dollars depuis le début de l'exercice (8,5 millions de dollars pour les six premiers mois de 2018). Ces produits comprennent les dividendes acquis sur le placement de la Banque en actions de la BRI ainsi que les droits de garde.

Charges

Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2019	2018	Écart	
			\$	%
Frais de personnel	71,5	71,5	-	-
Billets de banque – Recherche, production et traitement	14,5	15,4	(0,9)	(6)
Coûts afférents aux immeubles	7,0	6,1	0,9	15
Technologie et télécommunications	17,9	13,4	4,5	34
Amortissements	13,4	12,0	1,4	12
Autres charges d'exploitation	19,4	17,6	1,8	10
Total des charges	143,7	136,0	7,7	6

Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2019	2018	Écart	
			\$	%
Frais de personnel	142,4	142,2	0,2	0
Billets de banque – Recherche, production et traitement	17,1	24,7	(7,6)	(31)
Coûts afférents aux immeubles	13,7	13,4	0,3	2
Technologie et télécommunications	33,9	26,8	7,1	26
Amortissements	26,4	24,3	2,1	9
Autres charges d'exploitation	36,6	35,7	0,9	3
Total des charges	270,1	267,1	3,0	1

Les charges pour le premier semestre ont été inférieures aux prévisions, en raison surtout du calendrier des dépenses pour l'exercice; ces charges devraient toutefois augmenter au deuxième semestre.

Les charges pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019 ont augmenté respectivement de 7,7 millions de dollars et de 3,0 millions de dollars (ou 6 % et 1 %) par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par les charges liées aux projets d'amélioration de la résilience prévus dans le PMT, y compris ceux visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle. Au premier semestre de 2019, ces augmentations ont été partiellement compensées par la réduction des coûts de production des billets de banque.

Les frais de personnel, qui s'élevaient à 71,5 millions de dollars et à 142,4 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019, respectivement, sont demeurés stables comparativement aux mêmes périodes en 2018, mais leur composition a changé en raison de facteurs qui se font contreponds. En effet, la progression des coûts des salaires associée aux hausses salariales régulières et à la dotation de postes vacants a été compensée par la baisse des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel, qui tient principalement aux taux d'actualisation servant à les calculer⁷.

Les coûts associés à la production des billets de banque ont été inférieurs de 0,9 million de dollars (ou 6 %) et de 7,6 millions de dollars (ou 31 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019, respectivement, par rapport aux mêmes périodes en 2018. Cette baisse tient surtout aux plus faibles volumes de billets reçus et a été contrebalancée en partie par la hausse du coût moyen d'impression des billets au premier semestre de 2019. Le calendrier de production des billets varie d'une année à l'autre en fonction du plan de la production annuelle.

Les coûts afférents aux immeubles ont été supérieurs de 0,9 million de dollars (ou 15 %) et de 0,3 million de dollars (ou 2 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2018. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des coûts de réparation de l'équipement et d'entretien des immeubles, laquelle a été presque entièrement compensée par la baisse des coûts des services publics depuis le début de l'exercice.

Les charges relatives à la technologie et aux télécommunications ont été supérieures de 4,5 millions de dollars (ou 34 %) et de 7,1 millions de dollars (ou 26 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019, respectivement, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette augmentation tient au fait que la Banque continue à mettre l'accent sur le

⁷ Ces coûts sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2019 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2018). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes, car lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes, qui ont progressé en moyenne de 50 points de base entre les dates d'évaluation, sont les suivants :

	2019 (taux en vigueur au 31 décembre 2018)	2018 (taux en vigueur au 31 décembre 2017)
Régimes de pension	4,0 %	3,5 %
Autres régimes	de 3,5 à 4,0 %	de 3,1 à 3,5 %

renforcement de son programme de continuité des opérations par ses investissements dans des initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

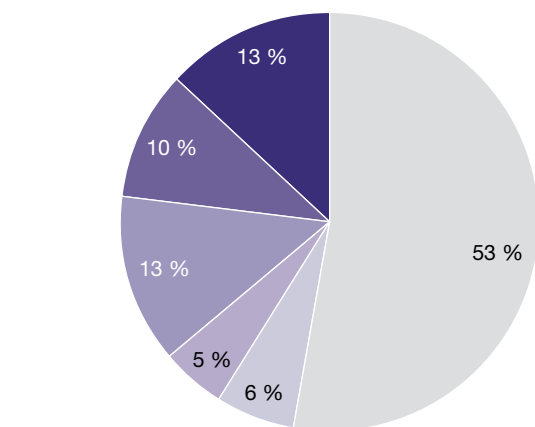
Les charges liées aux amortissements ont été supérieures de 1,4 million de dollars (ou 12 %) et de 2,1 millions de dollars (ou 9 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019, respectivement, par rapport aux mêmes périodes en 2018. Cette progression est principalement attribuable à la comptabilisation de

l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués par suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, comme il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

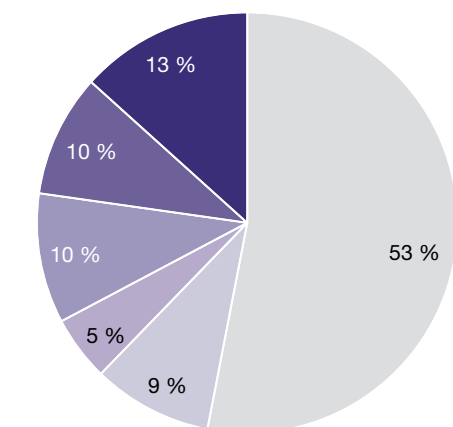
Les autres charges d'exploitation représentent 13 % de la totalité des charges d'exploitation de la Banque pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019 (13 % pour les périodes correspondantes en 2018); elles se composent en grande partie des coûts des services acquis pour soutenir les activités de la Banque.

Composition des charges

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019



Pour la période de six mois close le 30 juin 2018



Frais de personnel
 Coûts afférents aux immeubles
 Amortissements
 Billets de banque – Recherche, production et traitement
 Technologie et télécommunications
 Autres charges d'exploitation

Autres éléments du résultat global (perte)

Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

			Écart	
Pour la période de trois mois close le 30 juin	2019	2018	\$	%
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net				
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(133,9)	66,0	(199,9)	(303)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	1,7	2,3	(0,6)	(26)
Autres éléments du résultat global (perte)	(132,2)	68,3	(200,5)	(294)

Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2019	2018	Écart	
			\$	%
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net				
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(233,2)	90,1	(323,3)	(359)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3,5	21,8	(18,3)	(84)
Autres éléments du résultat global (perte)	(229,7)	111,9	(341,6)	(305)

Les réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes à prestations définies de la Banque découlent principalement des variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies connexes ainsi que du rendement des actifs des régimes, lorsqu'ils sont capitalisés. Les pertes de réévaluation enregistrées au

deuxième trimestre de 2019 tiennent essentiellement à la baisse des taux d'actualisation⁸ servant à calculer la valeur des obligations de la Banque au titre de ses régimes à prestations définies. La juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change.

Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, parce que ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent), dont la valeur s'est établie à 189,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (335,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018) et à 422,3 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2019 (615,5 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2018). Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité

découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres pertes non réalisées ou hors trésorerie résultant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Des précisions sur l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances sont fournies à la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

⁸ Le passif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Les taux applicables au passif net au titre des prestations définies se situaient entre 2,7 et 3,1 % au 30 juin 2019 (entre 3,5 et 4,0 % au 31 décembre 2018).

Perspectives

Plan de la Banque pour 2019

(En millions de dollars canadiens)

	Prévisions pour 2019	
	\$	%
Charges liées aux activités essentielles	372	59
Production des billets de banque	54	9
Nouveaux mandats	3	0
Activités de maintien de la résilience	38	6
Avantages du personnel futurs (déduction faite des attributions)	13	2
Investissements stratégiques	155	24
Total des dépenses*	635	100

* Charges d'exploitation et dépenses en immobilisations, à l'exclusion des amortissements.

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

L'année 2019 marque l'entrée en vigueur du PMT 2019-2021 de la Banque, intitulé *Chef de file dans la nouvelle ère*. Ce PMT maintient un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges liées aux activités essentielles prévues au budget de 2019, soit un taux de croissance réel nul, compte tenu de la cible d'inflation de 2 % visée par la Banque. Les autres besoins financiers de l'institution sont définis séparément et exclus de cet engagement.

La Banque se concentrera principalement sur les projets pluriannuels d'infrastructure et de renforcement de la cybersécurité et de la résilience organisationnelle qui ont été lancés au cours de la période visée par le PMT antérieur et se poursuivent dans le cadre du PMT actuel. On trouvera plus d'information sur le PMT 2019-2021 à la section « [Mandat et cadre de planification](#) » du *Rapport annuel 2018*.

En 2019, la Banque prévoit toujours des dépenses en immobilisations⁹ de 68 millions de dollars, liées surtout à ses investissements soutenus dans les initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 31 mars 2019.

Conseil de direction et Conseil d'administration

Le 8 mai 2019, la Banque a [annoncé](#) que [Lynn Patterson](#) prendrait sa retraite le 19 juillet 2019. Aucun autre changement n'a été annoncé ou n'est entré en vigueur en ce qui concerne le [Conseil de direction](#) ou le [Conseil d'administration](#) durant le trimestre.

Fonctionnement et programmes

Comme l'a [annoncé](#) la Banque le 31 mai 2019, les [changements qui ont déjà été communiqués](#) concernant le cours légal de certains billets de banque prendront effet en 2021.

Le 27 juin 2019, la Banque a [annoncé](#) le lancement du Groupe sur la résilience du secteur financier canadien, un partenariat public-privé visant à renforcer la résilience du secteur financier du pays face aux risques pour les opérations, y compris les cyberincidents.

⁹ Les dépenses en immobilisations prévues ne tiennent compte que des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués en sont exclus.

Le 16 juillet 2019, la Banque a [annoncé](#) qu'elle deviendrait, à compter de 2020, l'administrateur du taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA), un indice de référence important pour les marchés financiers.

Analyse des risques

La section traitant de la [gestion des risques](#), dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque financier et le risque opérationnel.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui figurent dans le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2018.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019

Liste des abréviations

BRI	Banque des Règlements Internationaux	IASB	International Accounting Standards Board
CPA Canada	Comptables professionnels agréés du Canada	IFRS	Norme internationale d'information financière
IAS	Norme comptable internationale	Interprétations IFRIC	Interprétations de l'IFRS Interpretations Committee

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

Ottawa (Canada)

19 août 2019

La chef des finances et chef comptable



Carmen Vierula, CPA, CA

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	17,3	17,0
Prêts et créances	3		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		10 217,9	10 673,0
Autres créances		8,9	3,1
		10 226,8	10 676,1
Placements	3		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		25 991,2	24 217,8
Obligations hypothécaires du Canada		511,8	251,3
Obligations du gouvernement du Canada		78 659,3	79 625,4
Autres placements		436,8	433,3
		105 599,1	104 527,8
Immobilisations			
Immobilisations corporelles	4	600,1	600,3
Immobilisations incorporelles	5	48,3	44,0
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	2 et 6	53,2	sans objet
		701,6	644,3
Autres éléments d'actif	2 et 7	43,1	189,7
Total de l'actif		116 587,9	116 054,9
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	3	90 373,5	90 193,1
Dépôts	3 et 8		
Gouvernement du Canada		22 235,8	21 725,6
Membres de Paiements Canada		249,6	250,5
Autres dépôts		2 629,8	2 830,1
		25 115,2	24 806,2
Autres éléments de passif	2, 3 et 9	570,4	530,3
Total du passif		116 059,1	115 529,6
Capitaux propres	11	528,8	525,3
Total du passif et des capitaux propres		116 587,9	116 054,9

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

		Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	Note	2019	2018	2019	2018
Produits					
Produits d'intérêts					
Placements		517,8	453,8	1 034,5	889,7
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		44,7	27,2	87,7	52,7
Autres		0,2	0,1	0,4	0,2
		562,7	481,1	1 122,6	942,6
Charges d'intérêts					
Dépôts		(101,7)	(82,0)	(204,5)	(158,2)
Autres		(0,1)	-	(0,1)	(0,4)
Produits d'intérêts nets		460,9	399,1	918,0	784,0
Dividendes		4,2	4,2	4,2	4,2
Autres produits		1,7	2,1	3,4	4,3
Total des produits		466,8	405,4	925,6	792,5
Charges					
Frais de personnel		71,5	71,5	142,4	142,2
Billets de banque – Recherche, production et traitement		14,5	15,4	17,1	24,7
Coûts afférents aux immeubles		7,0	6,1	13,7	13,4
Technologie et télécommunications		17,9	13,4	33,9	26,8
Amortissements		13,4	12,0	26,4	24,3
Autres charges d'exploitation		19,4	17,6	36,6	35,7
Total des charges		143,7	136,0	270,1	267,1
Résultat net		323,1	269,4	655,5	525,4
Autres éléments du résultat global (perte)					
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	10	(133,9)	66,0	(233,2)	90,1
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	1,7	2,3	3,5	21,8
Autres éléments du résultat global (perte)		(132,2)	68,3	(229,7)	111,9
Résultat global		190,9	337,7	425,8	637,3

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2019		5,0	25,0	100,0	397,1	-	527,1
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	323,1	323,1
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	10	-	-	-	-	(133,9)	(133,9)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	1,7	-	1,7
		-	-	-	1,7	189,2	190,9
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(189,2)	(189,2)
Solde au 30 juin 2019		5,0	25,0	100,0	398,8	-	528,8
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2018		5,0	25,0	100,0	385,1	-	515,1
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	269,4	269,4
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	10	-	-	-	-	66,0	66,0
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	2,3	-	2,3
		-	-	-	2,3	335,4	337,7
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(335,4)	(335,4)
Solde au 30 juin 2018		5,0	25,0	100,0	387,4	-	517,4

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2019		5,0	25,0	100,0	395,3	-	525,3
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	655,5	655,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	10	-	-	-	-	(233,2)	(233,2)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	3,5	-	3,5
		-	-	-	3,5	422,3	425,8
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(422,3)	(422,3)
Solde au 30 juin 2019		5,0	25,0	100,0	398,8	-	528,8
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		5,0	25,0	100,0	365,6	-	495,6
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	525,4	525,4
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	10	-	-	-	-	90,1	90,1
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	21,8	-	21,8
		-	-	-	21,8	615,5	637,3
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(615,5)	(615,5)
Solde au 30 juin 2018		5,0	25,0	100,0	387,4	-	517,4

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Intérêts reçus	703,5	643,5	997,0	915,0
Dividendes reçus	-	4,2	-	4,2
Autres produits reçus	1,7	2,8	4,8	4,8
Intérêts versés	(101,9)	(82,5)	(202,5)	(159,0)
Paielements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs et aux membres de Paiements Canada	(106,5)	(102,4)	(243,7)	(252,9)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	(1 598,1)	405,0	309,0	1 172,3
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	(1 500,0)	(14 125,2)	(3 000,0)	(17 015,2)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	1 500,0	14 125,2	3 000,0	17 015,2
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	1 500,0	-	1 500,0	8 150,1
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(1 500,0)	-	(1 500,0)	(8 150,1)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(1 101,3)	870,6	864,6	1 684,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat net de bons du Trésor du gouvernement du Canada	(1 821,8)	(4 439,4)	(1 651,0)	(5 309,5)
Achat d'Obligations hypothécaires du Canada	-	-	(262,8)	-
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(3 849,9)	(2 904,7)	(6 869,3)	(6 637,4)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	3 458,0	3 640,0	7 838,0	8 965,0
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(23 201,3)	(18 995,3)	(48 475,9)	(41 088,4)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	22 994,7	19 025,1	48 933,8	42 691,7
Entrées d'immobilisations corporelles	(10,3)	(15,0)	(18,1)	(22,5)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(4,5)	(3,0)	(10,1)	(5,8)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(2 435,1)	(3 692,3)	(515,4)	(1 406,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation nette des billets de banque en circulation	3 838,1	3 102,4	180,4	207,7
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(300,0)	(275,0)	(525,9)	(479,2)
Paielements liés aux obligations locatives	(2,0)	-	(2,7)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 536,1	2 827,4	(348,2)	(271,5)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	(0,3)	0,2	(0,7)	0,6
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	(0,6)	5,9	0,3	6,6
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	17,9	15,3	17,0	14,6
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	17,3	21,2	17,3	21,2

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

pour la période close le 30 juin 2019

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la direction a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada, dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seignuriage », la principale source de revenu de la Banque. Ces produits d'intérêts fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 19 août 2019.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Elle n'assume pas les risques et les avantages qui découlent de ce soutien offert à titre d'agent financier. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut procéder à l'achat de titres dans le cadre d'opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf la méthode visée par l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16) le 1^{er} janvier 2019, qui figure à la section Modifications d'IFRS ci-dessous.

Jugements, estimations et hypothèses comptables clés

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur d'autres informations connexes.

Les hypothèses et estimations de la direction se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées. Des estimations importantes servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 10).

Modifications d'IFRS

L'IASB, et l'IFRS Interpretations Committee après approbation par l'IASB (interprétations IFRIC), ont publié certaines positions officielles qui doivent être appliquées pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Banque applique IFRS 16 et les modifications connexes conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 16, décrites ci-dessous. Durant le premier semestre de 2019, la Banque n'a adopté aucune autre norme nouvelle ou modifiée.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, qui fournit un modèle complet pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. IFRS 16 annule et remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 ainsi que d'autres indications connexes (collectivement désignées par l'expression « norme précédente sur les contrats de location »). D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement, de sorte que les actifs et passifs doivent être comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur). IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant aux bailleurs.

En ce qui concerne les états financiers de la Banque, l'adoption d'IFRS 16 a entraîné la modification des méthodes comptables de l'institution au chapitre de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats de location où la Banque agit comme preneur. La méthode comptable qu'utilise la Banque pour les contrats de location est décrite à la note 6.

Transition à IFRS 16

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 16, la direction a choisi d'appliquer l'approche rétrospective modifiée et de ne pas retraiter ses chiffres comparatifs, car l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers n'est pas importante. L'approche de l'institution et son incidence lors de la transition à IFRS 16 sont décrites ci-dessous.

Mesures de simplification transitoires

Lors de la transition, la direction a choisi d'appliquer les mesures de simplification transitoires suivantes d'IFRS 16 :

- évaluer les clauses des droits acquis pour vérifier si une entente existante à la date de transition et conclue avant l'adoption d'IFRS 16 comprend un contrat de location visé par la norme précédente sur les contrats de location;
- évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués à la valeur des obligations locatives connexes, déduction faite des paiements de loyers versés d'avance ou à verser comptabilisés à la date de la première application, le 1^{er} janvier 2019;
- ne pas appliquer les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IFRS 16 aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, conformément à la méthode comptable adoptée par la Banque pour les contrats de location, décrite à la note 6.

Incidence de la transition sur les états financiers

Lors de la première application d'IFRS 16, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives totalisant respectivement 54,4 millions de dollars et 52,7 millions de dollars au 1^{er} janvier 2019, sans qu'il n'y ait d'incidence sur les résultats non distribués. La différence de 1,7 million de dollars entre les valeurs comptables des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives comptabilisés à la date de transition s'explique par les paiements de loyers versés d'avance au 31 décembre 2018. Le solde des paiements de loyers versés d'avance a été reclassé des charges relatives aux contrats de location payées d'avance aux actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués le 1^{er} janvier 2019.

Comme il est difficile de déterminer le taux d'actualisation implicite de chaque contrat de location, lors de l'évaluation des obligations locatives, la valeur actualisée des paiements de loyers futurs est établie sur la base des courbes de rendement coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond approximativement à la durée restante du contrat de location au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au 1^{er} janvier 2019 est de 2,0 %.

Incidence sur les états financiers d'ouverture à la date de première application (1^{er} janvier 2019)
État partiel de la situation financière

	Réf.	31 décembre 2018	Effets de la transition à IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019
Actif				
Immobilisations				
Immobilisations corporelles		600,3	-	600,3
Immobilisations incorporelles		44,0	-	44,0
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	Note 6	sans objet	54,4	54,4
		644,3	54,4	698,7
Autres éléments d'actif	A	189,7	(1,7)	188,0
Total de l'actif		834,0	52,7	886,7
Passif et capitaux propres				
Autres éléments de passif	B	530,3	52,7	583,0
Total du passif		530,3	52,7	583,0
Capitaux propres		525,3	-	525,3
Total du passif et des capitaux propres		1 055,6	52,7	1 108,3

- (A) Comme il est indiqué ci-dessus, la différence de 1,7 million de dollars entre les valeurs comptables des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et des obligations locatives comptabilisés à la date de transition s'explique par les paiements de loyers versés d'avance au 31 décembre 2018. Par conséquent, ces paiements de loyers versés d'avance ont été reclassés de tous les autres éléments d'actif aux actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués au 1^{er} janvier 2019.

Composition des autres éléments d'actif

	31 décembre 2018	Effets de la transition à IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019
Matériel lié aux billets de banque	12,1	-	12,1
Actif net au titre des prestations définies	149,5	-	149,5
Tous les autres éléments d'actif	28,1	(1,7)	26,4
Total des autres éléments d'actif	189,7	(1,7)	188,0

- (B) Comme il est indiqué ci-dessus, les obligations locatives comptabilisées lors de la transition à IFRS 16 ont donné lieu à une hausse de 52,7 millions de dollars du total des autres éléments de passif.

Composition des autres éléments de passif

	31 décembre 2018	Effets de la transition à IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019
Excédent à verser au receveur général du Canada	225,9	-	225,9
Passif net au titre des prestations définies			
Régimes de pension	66,2	-	66,2
Autres régimes	160,9	-	160,9
Obligations locatives	sans objet	52,7	52,7
Tous les autres éléments de passif et provisions	77,3	-	77,3
Total des autres éléments de passif	530,3	52,7	583,0

Rapprochement des engagements au titre des contrats de location à la date de transition

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements de la Banque au titre des contrats de location simple non actualisés comptabilisés dans les états financiers au 31 décembre 2018 et des obligations locatives comptabilisées lors de la première application d'IFRS 16, le 1^{er} janvier 2019.

Rapprochement des engagements au titre des contrats de location à la date de transition

Engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25,6
Options de prolongation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer	33,6
Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(0,5)
Autre	2,3
	61,0
Actualisation sur la base des courbes de rendement coupon zéro des obligations au 1 ^{er} janvier 2019	(8,3)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	52,7

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent :

- la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères;
- les prêts et les créances;
- les placements;
- les billets de banque en circulation;
- les dépôts;
- les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat;
- certains autres éléments de passif.

Évaluation des instruments financiers

Catégories d'instruments financiers	Évaluation
Actifs financiers	
Trésorerie et équivalents de trésorerie évalués au coût amorti Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif*, dont sont soustraites les pertes de crédit attendues, le cas échéant
Instruments d'emprunt évalués au coût amorti - Titres achetés dans le cadre de conventions de revente - Avances aux membres de Paiements Canada - Autres créances - Bons du Trésor du gouvernement du Canada - Obligations hypothécaires du Canada - Obligations du gouvernement du Canada	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Actions de la BRI	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Passifs financiers	
Passifs financiers évalués au coût amorti - Dépôts - Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat - Autres éléments de passif	Coût amorti évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif*
Passifs financiers évalués à la valeur nominale Billets de banque en circulation	Valeur nominale

* La méthode du taux d'intérêt effectif fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1** Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence
- Niveau 2** Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)
- Niveau 3** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Les tableaux ci-dessous présentent les méthodes d'évaluation employées pour déterminer la juste valeur de chacun des instruments financiers et le niveau auquel ils se situent dans la hiérarchie des justes valeurs. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation au cours de la période.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Méthode d'évaluation
Actions de la BRI	Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3) Juste valeur jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation concorde avec celle utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La direction s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change.
Instruments financiers comptabilisés au coût amorti	Méthode d'évaluation
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères, titres achetés dans le cadre de conventions de revente, avances aux membres de Paiements Canada, autres créances, dépôts et passifs financiers	Valeur comptable (elle est présumée avoisiner la juste valeur de ces instruments financiers, étant donné qu'ils sont de brève échéance ou payables à vue)
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, Obligations hypothécaires du Canada et obligations du gouvernement du Canada	Prix cotés sur les marchés (Niveau 1 et Niveau 2)

Complément d'information

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur correspondent au placement de la Banque en actions de la BRI (Niveau 3). Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Solde d'ouverture au début de la période	435,1	423,1	433,3	403,6
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	1,7	2,3	3,5	21,8
Solde de clôture à la fin de la période	436,8	425,4	436,8	425,4

Instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut, qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur et dont la juste valeur ne se rapproche pas de leur valeur comptable.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 30 juin 2019				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	25 997,6	-	-	25 997,6
Obligations hypothécaires du Canada	523,9	-	-	523,9
Obligations du gouvernement du Canada	83 079,8	145,6	-	83 225,4
Total	109 601,3	145,6	-	109 746,9
Au 31 décembre 2018				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	24 225,7	-	-	24 225,7
Obligations hypothécaires du Canada	252,9	-	-	252,9
Obligations du gouvernement du Canada	82 134,5	112,5	-	82 247,0
Total	106 613,1	112,5	-	106 725,6

Pour les instruments financiers détenus au 30 juin 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables, pendant la période de six mois close le 30 juin 2019.

Prêts et créances

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces titres sont généralement assortis d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture :

Au	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	1 077,5	10,0	469,1	4,2
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	9 706,9	90,0	10 695,5	95,8
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	10 784,4	100,0	11 164,6	100,0
Valeur comptable des avances octroyées aux membres de Paiements Canada	-	-	-	-
Valeur comptable des titres achetés dans le cadre de conventions de revente	10 217,9	100,0	10 673,0	100,0
Valeur comptable des titres garantis	10 217,9	100,0	10 673,0	100,0
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		105,5		104,6

Placements

La Banque administre également un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres et généralement assorties d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 30 juin 2019, les placements de la Banque ne comprenaient aucun titre prêté (néant au 31 décembre 2018).

Pertes de crédit attendues et dépréciation

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée.

Instruments d'emprunt

La Banque n'a comptabilisé aucune perte de crédit attendue sur ses instruments financiers au 30 juin 2019 (néant au 31 décembre 2018), car les montants étaient négligeables. Aucun montant important n'était en souffrance ni déprécié au 30 juin 2019 (aucun montant important au 31 décembre 2018).

Garanties financières et engagements de prêt

Au 30 juin 2019, aucune des garanties financières ni aucun des engagements de la Banque n'étaient utilisés, et la direction ne s'attend pas à ce qu'ils le soient au cours des douze mois à venir (même résultat au 31 décembre 2018).

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes.

Valeur comptable des immobilisations corporelles

2019	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2018	575,8	142,5	77,2	795,5
Entrées	0,4	14,8	2,9	18,1
Sorties	-	-	-	-
Transferts	(1,4)	0,3	1,1	-
Soldes au 30 juin 2019	574,8	157,6	81,2	813,6
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2018	(121,7)	(46,7)	(26,8)	(195,2)
Charge d'amortissement	(9,2)	(6,3)	(2,8)	(18,3)
Sorties	-	-	-	-
Transferts	0,1	(0,1)	-	-
Soldes au 30 juin 2019	(130,8)	(53,1)	(29,6)	(213,5)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2018	454,1	95,8	50,4	600,3
Soldes au 30 juin 2019	444,0	104,5	51,6	600,1

2019	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours				
Compris dans les valeurs comptables				
au 30 juin 2019	-	74,5	3,9	78,4
Engagements au 30 juin 2019	2,0	8,3	3,1	13,4

2018	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2017	578,5	82,4	81,9	742,8
Entrées	-	60,1	8,5	68,6
Sorties	(2,7)	-	(13,2)	(15,9)
Transferts	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2018	575,8	142,5	77,2	795,5
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2017	(106,1)	(34,0)	(33,7)	(173,8)
Charge d'amortissement	(18,3)	(12,7)	(6,3)	(37,3)
Sorties	2,7	-	13,2	15,9
Transferts	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2018	(121,7)	(46,7)	(26,8)	(195,2)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2017	472,4	48,4	48,2	569,0
Soldes au 31 décembre 2018	454,1	95,8	50,4	600,3
2018	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 décembre 2018	1,0	60,4	8,3	69,7
Engagements au 31 décembre 2018	1,1	11,8	4,2	17,1

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlées par la Banque. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels qui ont été développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2019			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2018	62,7	81,3	144,0
Entrées	4,6	5,5	10,1
Sorties	-	-	-
Transferts	-	-	-
Soldes au 30 juin 2019	67,3	86,8	154,1
Cumul des amortissements			
Soldes au 31 décembre 2018	(47,4)	(52,6)	(100,0)
Charge d'amortissement	(2,1)	(3,7)	(5,8)
Sorties	-	-	-
Transferts	-	-	-
Soldes au 30 juin 2019	(49,5)	(56,3)	(105,8)
Valeurs comptables			
Soldes au 31 décembre 2018	15,3	28,7	44,0
Soldes au 30 juin 2019	17,8	30,5	48,3

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2019			
Projets en cours			
Compris dans les valeurs comptables au 30 juin 2019	8,3	13,2	21,5
Engagements au 30 juin 2019	6,2	-	6,2

2018	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Coût			
Soldes au 31 décembre 2017	58,7	71,6	130,3
Entrées	4,0	9,7	13,7
Sorties	-	-	-
Transferts	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2018	62,7	81,3	144,0
Cumul des amortissements			
Soldes au 31 décembre 2017	(44,7)	(45,5)	(90,2)
Charge d'amortissement	(2,7)	(7,1)	(9,8)
Sorties	-	-	-
Transferts	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2018	(47,4)	(52,6)	(100,0)
Valeurs comptables			
Soldes au 31 décembre 2017	14,0	26,1	40,1
Soldes au 31 décembre 2018	15,3	28,7	44,0

2018	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2018	0,2	7,8	8,0
Engagements au 31 décembre 2018	7,4	1,4	8,8

6. Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et obligations locatives

Les contrats de location de la Banque portent principalement sur la location d'installations pour les centres de données à l'appui de la résilience organisationnelle ainsi que sur la location de locaux pour les bureaux régionaux (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver).

Méthode comptable

À la date de passation d'un contrat, la Banque évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La Banque comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué doit comprendre :

- la valeur du montant initial de l'obligation locative comprise dans les autres éléments de passif, comme il est indiqué à la note 9;
- la valeur des coûts directs initiaux engagés;

- une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent, ou pour la remise en état du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu où il se situe;
- les paiements de loyers versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif ou de la durée du contrat de location selon la méthode linéaire. La durée du contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer. L'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué peut être réévalué à l'occasion pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative connexe et des pertes de valeur, s'il y a lieu.

La direction a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme d'une durée de douze mois ou moins et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers associés à ces contrats sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Estimations et jugements comptables

La Banque doit exercer son jugement pour déterminer :

- la durée appropriée sur laquelle l'actif au titre du droit d'utilisation d'un bien loué devrait être amorti;
- la durée appropriée du contrat de location, compte tenu des clauses de résiliation anticipée ou de renouvellement, à prendre en considération dans l'évaluation de l'obligation locative;
- le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser dans l'évaluation de l'obligation locative;
- si les actifs existants au titre de droits d'utilisation de biens loués sont sujets à une perte de valeur.

Complément d'information

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués

2019	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Coût				
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019	36,1	16,6	1,7	54,4
Entrées	-	-	1,1	1,1
Soldes au 30 juin 2019	36,1	16,6	2,8	55,5
Cumul des amortissements				
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019	-	-	-	-
Charge d'amortissement	(1,5)	(0,6)	(0,2)	(2,3)
Soldes au 30 juin 2019	(1,5)	(0,6)	(0,2)	(2,3)
Valeurs comptables				
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019	36,1	16,6	1,7	54,4
Soldes au 30 juin 2019	34,6	16,0	2,6	53,2

Valeur comptable des obligations locatives

Au 30 juin 2019	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Soldes au 1 ^{er} janvier 2019	36,1	16,6	-	52,7
Charges financières	0,3	0,2	-	0,5
Nouvelles obligations locatives	-	-	1,0	1,0
Paievements de loyers	(2,2)	(0,4)	(0,1)	(2,7)
Total	34,2	16,4	0,9	51,5

Au premier semestre de 2019, la Banque a comptabilisé des charges de 0,2 million de dollars au titre des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur auxquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée. La Banque n'a aucun contrat de location à court terme auquel l'exemption relative à la comptabilisation s'applique.

Analyse des échéances des obligations locatives (non actualisées)

Au 30 juin 2019	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Moins de 5 ans	16,1	5,3	1,1	22,5
Entre 5 et 10 ans	16,3	5,1	-	21,4
Entre 10 et 15 ans	7,0	5,8	-	12,8
Plus de 15 ans	-	3,7	-	3,7
Total	39,4	19,9	1,1	60,4

7. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres éléments d'actif, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018
Matériel lié aux billets de banque		12,1	12,1
Actif net au titre des prestations définies	10	-	149,5
Tous les autres éléments d'actif		31,0	28,1
Total des autres éléments d'actif		43,1	189,7

8. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada et de ceux des membres de Paiements Canada et des autres institutions financières. Ils sont constitués également des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et de certaines autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme. Elle paie également des intérêts sur les soldes non réclamés conformément à la législation pertinente. La charge d'intérêts sur les dépôts est prise en compte dans le résultat net.

Les dépôts du gouvernement du Canada, qui s'établissaient à 22 235,8 millions de dollars au 30 juin 2019 (21 725,6 millions de dollars au 31 décembre 2018), comprennent 2 235,8 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 725,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2018).

9. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent les postes suivants :

Au	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018
Excédent à verser au receveur général du Canada		122,3	225,9
Passif net au titre des prestations définies	10		
Régimes de pension		140,3	66,2
Autres régimes		190,9	160,9
Obligations locatives	6	51,5	sans objet
Tous les autres éléments de passif et provisions		65,4	77,3
Total des autres éléments de passif		570,4	530,3

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, décrit à la note 11.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Solde d'ouverture au début de la période	233,1	289,8	225,9	213,9
Excédent destiné au receveur général du Canada	189,2	335,4	422,3	615,5
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(300,0)	(275,0)	(525,9)	(479,2)
Solde de clôture à la fin de la période	122,3	350,2	122,3	350,2

Tous les autres éléments de passif et provisions se composent principalement de comptes créditeurs et de charges à payer.

10. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de six mois close le 30 juin 2019	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Pour la période de six mois close le 30 juin 2019	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
Solde d'ouverture au début de la période	83,3	44,6	(160,9)	(178,3)
Cotisations de la Banque	3,3	21,4	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(20,8)	(50,9)	(2,4)	(5,4)
Coût financier net	0,9	0,2	(3,2)	(6,2)
Frais d'administration	(1,2)	(2,3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	3,9	7,4
Gains (pertes) de réévaluation	-	-	(0,9)	-
Comptabilisés en résultat net	-	-	(0,9)	-
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(205,8)	70,3	(27,4)	21,6
Solde de clôture à la fin de la période	(140,3)	83,3	(190,9)	(160,9)
Actif net au titre des prestations définies	-	149,5	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(140,3)	(66,2)	(190,9)	(160,9)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	(140,3)	83,3	(190,9)	(160,9)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif (passif) net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Juste valeur des actifs des régimes	1 988,2	1 826,1
Obligation au titre des prestations définies	2 128,5	1 742,8
Actif (passif) net au titre des prestations définies	(140,3)	83,3

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin :

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Charges				
Régimes de pension	10,5	14,5	21,1	28,9
Autres régimes	3,0	3,0	6,2	5,7
Total des charges au titre des régimes	13,5	17,5	27,3	34,6

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
Cotisations pour la période de trois mois close le				
Cotisations de l'employeur	1,6	6,0	-	-
Cotisations des membres du personnel	3,6	3,5	-	-
Total des cotisations	5,2	9,5	-	-
Cotisations pour la période de six mois close le				
Cotisations de l'employeur	3,3	18,0	-	-
Cotisations des membres du personnel	10,0	7,4	-	-
Total des cotisations	13,3	25,4	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	3,0 %	4,0 %
Autres régimes	2,7 - 3,1 %	3,5 - 4,0 %

Les pertes de réévaluation enregistrées au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019 découlent essentiellement de la diminution des taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve de réévaluation des placements	398,8	395,3
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	528,8	525,3

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 398,8 millions de dollars au 30 juin 2019 (395,3 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées

du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2019, la Banque a retenu un montant de 233,2 millions de dollars sur les sommes à verser (elle avait libéré un montant de 90,1 millions de dollars provenant des sommes retenues antérieurement au cours de la période de six mois close le 30 juin 2018) et, au 30 juin 2019, une somme retenue de 288,1 millions de dollars restait à verser (54,9 millions de dollars au 31 décembre 2018).

12. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans IAS 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit également au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion des régimes de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.